



COMMUNE D'ALBERTVILLE

Avis de mise à disposition du public

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de ce document est de déterminer l'exposition des populations au bruit dans l'environnement et de proposer des actions de prévention et de réduction des nuisances sonores ainsi que la préservation des zones de calme.

Conformément aux articles L.572-8 et R.572-9 du code de l'environnement, le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures routières de la commune d'Albertville relatif à la 2^{ème} et à la 4^{ème} échéance européenne 2024-2029 est **mis à la disposition du public, pour une durée de 2 mois, du lundi 18 novembre 2024 au lundi 20 janvier 2025 inclus.**

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra consulter le projet du PPBE :

- sur le site internet de la commune :
<https://www.albertville.fr/mes-demarches/urbanisme/enquetes-publiques/>

Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra présenter ses observations et propositions sur le projet du PPBE :

- par courrier adressé à la Mairie d'Albertville, 12 cours de l'Hôtel de Ville, 73200 ALBERTVILLE.
- par courriel à la Mairie d'Albertville à l'adresse suivante : ppbe@albertville.fr

A l'issue de cette phase de mise à disposition du public et de la prise en compte éventuelle des remarques formulées, le PPBE pourra être approuvé par délibération du conseil municipal de la commune d'Albertville.